

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Absents : 3

Exclus : 0

**SEANCE DU 13 décembre deux mil vingt-trois**

**Date de convocation** : 6 décembre 2023

**Date d'affichage** : 6 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **13 décembre à 20 h 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

**OBJET** : Décision

modificative n°5

Ouvertures de crédits –  
Budget Communal

**Présents** : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOBAND Céline, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, KLEIN Aurélie, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, THOMAZET Fabien,

**Absents Excusés** : Mrs HOWSE Willy, ROSSI Jean-Yves, THIEVON Yves,

**Secrétaire de séance** : Mme BOBAND Céline

**N°2023-51**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits pour l'électrification du four communal n'ont pas été prévus au budget communal 2023. D'autre part, les crédits pour le mobilier de l'école sont insuffisants, il est nécessaire de les augmenter. Par ailleurs, il convient de prendre en compte les attributions de subventions (fonds de concours) de la CCPA. Le maire propose les ouvertures de crédits suivantes :

Article / Chapitre/ Op	DESIGNATION	OUVERTURES DE CREDITS			
		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2184/21 Op 446	Autres immobilisations corpor.Mobilier Mobilier Ecole			1 350,00	
2041511/204 Op 448	GFP rat. : Biens mobiliers Four communal			800,00	
13251/13 Op 1001	Subv. du GFP de rattachement Voirie				70 667,00 €
13251/13 Op 411	Subv. du GFP de rattachement Clocher église				13 000,00 €
13251/13 Op 417	Subv. du GFP de rattachement Réhabilitation local foot				6 900,00 €
13251/13 Op 436	Subv. du GFP de rattachement Travaux mairie				6 135,00 €
13251/13 Op 429	Subv. du GFP de rattachement Bâches incendie				20 793,00 €
1641/16	Emprunts en euros				-115 345,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité,  
les ouvertures de crédits indiqués ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission en  
Préfecture le **14 décembre 2023**

Publication le **15 décembre 2023**  
Le Maire

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme  
Le Maire

Pascal PAIN